

1. Record Nr.	UNINA9910317655803321
Autore	Bligh Gregory
Titolo	Le droit constitutionnel et les sciences de la nature, de Bacon à Kelsen / / Tristan Pouthier
Pubbl/distr/stampa	Toulouse, : Presses de l'Université Toulouse Capitole, 2019
ISBN	2-37928-066-5
Descrizione fisica	1 online resource (187 p.)
Altri autori (Persone)	DesmonsÉric MoutonStéphane Pasquier-BriandTanguy PouthierTristan RoynierCéline SchmitzJulia TourbeMaxime VlachogiannisApostolos
Soggetti	Law (General) droit de la Nature Constitution Etat darwinisme juridicité scientificité nation science du vivant organicisme droit constitutionnel
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	Les sciences de la nature sont les gardiennes du temple de l'ère moderne. Non seulement elles incarnent le savoir par excellence, celui à l'aune duquel se mesurent de façon plus ou moins avouée tous les

autres savoirs ; mais leur approche quantitative et déterministe de la nature se trouve à la racine de notre représentation quotidienne et spontanée de l'univers. Cette suprématie culturelle des sciences de la nature est devenue à peu près invisible du point de vue de la science du droit, qui ne voit plus qu'elle-même depuis qu'elle a été dotée d'une « théorie pure » au début du XXe siècle. Pourtant il n'en a pas toujours été ainsi : dans les trois premiers siècles de l'ère scientifique moderne, le pouvoir de fascination exercé par les sciences de la nature fut tel que certains juristes et philosophes du droit furent tentés d'aller puiser chez elles des métaphores, des analogies, des modèles. Ce fut tout particulièrement le cas de théoriciens du droit constitutionnel qui étaient confrontés à la tâche de penser cet objet nouveau, l'État moderne : les représentations mécanistes des XVIIe et XVIIIe siècles, comme les représentations biologisantes du XIXe siècle, inspirèrent une série de modélisations juridiques de l'État qui marquèrent les esprits – de Hobbes à Hauriou, de Montesquieu à W. Wilson. Les actes de la journée d'études qui s'est tenue à l'Université Toulouse 1 Capitole le 16 octobre 2015 visent à donner une idée de ce processus de fécondation de la théorie constitutionnelle moderne par diverses analogies tirées des sciences naturelles – processus qui, s'il appartient indubitablement au passé, n'en constitue pas moins un épisode déterminé de l'histoire des idées constitutionnelles.
